

L'association Le Relais Ozanam, membre du Groupement des Possibles, recherche un Chargé des projets Participation et Travail Pair (H/F) en CDD de 13 mois à 100 %

TYPE DE CONTRAT

CDD 13 mois - 35h

OU

Gières

DATE DE DEBUT

Décembre 2022

Vous souhaitez travailler dans un environnement stimulant et chargé de valeurs, sur quantité de projets variés, autour de la thématique de la lutte contre la précarité ? Vous êtes le(la) bienvenu(e) ! Notre association œuvre dans les domaines de l'hébergement, l'accompagnement, l'emploi, la formation, la culture, l'enfance, la parentalité, la santé, les jeunes et l'innovation. Le groupement compte 4 associations membres : l'Oiseau Bleu, le Relais Ozanam, Cycles & Go et Cultures du Cœur. Pour plus d'information : www.groupementdespossibles.org

Le projet Participation

Les textes réglementaires et législatifs prévoient la participation des personnes en situation d'exclusion ou de précarité (appelées personnes concernées) dans les différentes instances de construction des politiques publiques de lutte contre les exclusions.

En 2018, soutenues par les acteurs institutionnels locaux, le Relais Ozanam et l'Oiseau Bleu développent le projet « Participation des Personnes en Situation de Précarité ». La participation des personnes concernées est, ainsi, d'abord centrée aux instances politiques locales.

Depuis, fort de retours d'expériences terrain, le projet a évolué pour structurer, faciliter et accompagner la participation des personnes concernées de manière systémique. Aujourd'hui, le projet s'organise, avec les autres acteurs du territoire, ainsi autour de 3 axes :

- **L'« aller-vers » :**
 - Mobiliser les personnes concernées,
 - Initier, organiser et accompagner des groupes de travail thématiques de personnes concernées (notamment via les accueils de jours)

- Accueil et orientation des personnes, en fonction de leurs besoins, auprès des acteurs d'accompagnement du territoire
- **L'accompagnement des établissements professionnels et institutionnels :**
 - Sensibiliser et accompagner les équipes professionnelles des établissements d'accompagnement des personnes en situation d'exclusion et de précarité (accueil de jour, structure d'hébergement, ...) à la structuration et au développement de la participation au sein de leur structure,
 - Développer, promouvoir et diffuser aux acteurs de terrain des ressources et des outils pour organiser une participation qui favorise la prise en compte du point de vue des personnes concernées
- **La participation au sein des instances politiques locales :**
 - Structurer, développer et animer un collectif départemental intégrant les personnes concernées, mobilisées au sein des différents établissements professionnels et des actions d'« aller-vers »
 - Soutenir, faciliter, animer et accompagner l'accès et la prise de parole des personnes concernées aux ateliers et aux instances de pilotage des politiques publiques
 - Suivre et gérer une enveloppe expérimentale dédiée à la rémunération de la participation des personnes concernées, notamment dans le cadre des ateliers mentionnés ci-dessus

Pour en savoir plus :

<https://drive.google.com/file/d/1wKa-Eb7IVwhC1aFmRdG08VcR3EjibK6d/view?usp=sharing>

Le projet Travail Pair

Un collectif d'organismes sanitaires et sociaux de la Région Auvergne Rhône-Alpes (Centre de soins Infirmiers Abbé Grégoire, le Relais Ozanam, l'Oiseau Bleu, Althéa, Lahso, Ville de Grenoble...) avait répondu en 2015 à un appel à projets lancé par la DIHAL (Délégation Interministérielle pour l'Hébergement et à l'Accès au Logement des personnes sans-abri ou mal logées). Ce projet co-porté par un collectif d'associations et auquel se rattache également des organismes de formation en travail social (IFTS d'Echirolles et l'ESSSE), l'Université Grenoble Alpes et l'ODENORE (Observatoire des Non-Recours aux droits et services) visait à permettre le développement et la promotion du travail pair à l'échelle de l'agglomération grenobloise, puis régionale par la mise en place d'une interface multi partenariale.

Ce projet s'est développé et, depuis presque 4 années, s'est transformé en plateforme régionale sur le travail pair qui s'organise autour de 3 axes d'intervention :

- **Accompagnement individuel et collectif :**
 - Des travailleurs pairs lors de leur intégration au sein d'équipes sanitaires et sociales,
 - Des équipes, services, dispositifs au recrutement et à l'intégration des pairs dans les équipes,
 - Soutien au développement d'une communauté de pratiques des travailleurs pairs et des équipes ayant intégrée des pairs
 - Participation à la structuration et l'animation de réseau au niveau de la région AURA
- **Information, Formation**
 - Intervention lors de journées thématiques, d'évènements et dans les cursus de formation
 - Développement d'une offre de formation (notamment assurés par des pairs)
- **Capitalisation et modélisation de ressources, d'outils** (par exemple : capsule vidéo, article, podcast, webinaire, ...)

Pour en savoir plus : <https://www.travail-pair.org/>

Le public cible

Le projet s'adresse à l'ensemble des parties prenantes autour des enjeux de participation et de travail pair. Il vise à accompagner ainsi par une offre de service adaptée (actions de sensibilisation, de formation, mise à disposition de ressources, animation de réseau et d'une communauté de pratique, accompagnement individuel et collectif) :

- Toute personne en situation de précarité (à la rue, en structure du champs social et médico-social et de lutte contre l'exclusion, en difficulté socio-économique): à favoriser et développer leur pouvoir d'agir et à co-construire avec elles les conditions de leur autonomie à partir de leur savoir d'expérience par le soutien à la participation et l'accompagnement des pair.e.s.
- Les professionnel.le.s des champs social et médico-social qui accompagnent ces publics : à la promotion et au développement de la participation et du travail pair
- Les institutions concernées : à une prise de conscience des problématiques de terrain pour une meilleure prise en compte dans les politiques publiques des enjeux de participation et du travail pair.

Périmètre d'intervention

- Département de l'Isère
- Déplacements ponctuels sur la région AURA

Rôle du Coordinateur (H/F) des projets Participation et Travail Pair

Le coordinateur (H/F) travaillera en collaboration, en complémentarité et en autonomie, avec l'équipe présente (2 chargés de mission sur chacun des projets) pour **MENER ET COORDONNER LES ACTIONS DES DEUX PROJETS.**

Ils seront amenés à participer à la recherche de fonds et à la structuration de partenariats pour développer les actions de la plateforme.

Compétences et qualités recherchées

- Connaissance ou Expérience sur la Participation et le Travail Pair dans les secteurs Accueil Hébergement Insertion, Médico-Social et Santé.
- Connaissances et appétences pour les dynamiques participatives et l'éducation populaire,
- Capacité de communication, sens de l'écoute et de l'analyse en situations d'intervention (formation et accompagnement) et auprès d'acteurs hétérogènes (personnes en situation de grande précarité, équipes professionnelles, partenaires opérationnels, institutionnels et financiers)
- Capacité de fédération, de négociation et d'animation avec ces acteurs
- Capacité rédactionnelle et de synthèse
- Capacité au développement de méthodologie, d'outils, de formations en lien avec les interventions et retours terrain
- Compétence en communication (création support de communication, mise à jour des sites et réseaux), d'organisation et d'animation d'évènements (ateliers, réunions, rencontres...) en lien avec le responsable communication de l'association
- Conduire et gérer un projet, du diagnostic à l'évaluation
- Capacité à collaborer en équipe, à co-construire
- Esprit d'initiative, autonomie, ouverture et capacité d'adaptation
- Mobile et disponible
- Capacité à évoluer dans un environnement complexe et incertain mêlant enjeux de court et moyen termes typiques de l'innovation sociale
- Connaissance des thématiques

Comment postuler

Envoyer CV et lettre de motivation par mail à c.albe@oiseableu38.fr,
k.ledoth@relaisozanam.org

AVANT LE 18 NOVEMBRE 2022

PRISE DE POSTE

Décembre 2022

Avantages et rémunération

- Rémunération selon Convention Collective : CCN 51, reprise de l'ancienneté
- 6 jours de congés supplémentaires par trimestre (hors été)
- Prise en charge transports en commun + forfait mobilité durable
- Prime de fin d'année de 3% du brut annuel
- Prime de précarité de 10 % au terme du contrat
- Prise en charge de la mutuelle à 78% (CSE + part employeur)
- Congés enfant(s) malade(s)
- Maintien de salaire en cas d'arrêt maladie
- Aides liées au 1 % logement
- Plan de formation ambitieux
- Comité Social et Economique